



4 - 9 - 29

Miqueleoni

Monsieur le Gouverneur

n.º 7551

En vous renvoyant la  
lettre ~~de~~ <sup>de</sup> M. Gaucille Nevard  
et comme suite à votre  
dépêche n.º 406 p. 41 du  
27 août N., vous avez  
l'honneur de vos faire savoir  
que la briqueterie a été  
autorisée le 19 juillet 1904  
sous le n.º 764166 par la  
Députation permanente au  
nom du Soudit

Le S<sup>r</sup> 